

Lausanne, 08.09.2020

Sujet : Enseignement à Lausanne pendant le semestre d'automne 2020 (SA20)

Chères Etudiantes et chers Etudiants du MSE,

Se basant sur les décisions de la Commission nationale du Master et du Comité directeur du MSE, ainsi que des recommandations du Comité de pilotage MSE HES-SO, un concept d'organisation concernant l'enseignement des modules MSE va être mis en œuvre à HES-SO au cours du semestre d'automne 2020 (SA20).

Pour les modules centraux et les modules d'approfondissement enseignés à HES-SO Master (Lausanne, avenue de Provence), le concept est basé sur la combinaison de cours de présence et d'enseignement en ligne. Compte tenu des règles de distanciation physique, le nombre de places disponibles dans les salles de classe permettant un enseignement en présentiel dans des conditions habituelles est limité à environ 50 % de sa pleine capacité. Les principes de précautions sanitaires, ainsi que les mesures de sécurité de la Confédération et du canton sont ainsi respectées. Les principes suivants s'appliquent à la mise en œuvre :

- Les modules centraux contextuels (de type MC-C) se déroulent en mode purement distanciel (en ligne), avec 1 à 2 rencontres en présentiel envisageables. Ces cours peuvent être suivis depuis le domicile de l'étudiant, depuis un autre lieu ou depuis la salle de classe réservée à l'horaire (dans ce dernier cas, les étudiants rempliront la fiche de présence disponible dans la salle selon les instructions).
- Concernant les modules centraux de type MC-T et MC-F, ainsi que les modules de type MA enseignés à Lausanne, les cours et les exercices se dérouleront selon le calendrier régulier comme suit :
 - Les enseignants sont présents (exception dans le cas de groupes à risques/auto quarantaine etc., l'enseignant peut être à distance).
 - Les étudiants sont répartis en deux groupes de taille égale, A et B, qui seront présents sur place alternativement sur une base hebdomadaire (tous les étudiants du groupe A seront présents les semaines paires du calendrier, tous les étudiants du groupe B les semaines impaires du calendrier). NB : La semaine de rentrée est la semaine n°38 du calendrier, et est donc une semaine paire.
 - Les étudiants qui doivent suivre les leçons de tous les modules uniquement en ligne sont affectés au groupe C (par exemple s'ils appartiennent à un groupe à risque ou ont une personne à risque dans leur ménage). Veuillez noter que les examens se dérouleront en mode présentiel dans la mesure du possible et que dans ce cas la présence aux examens sur place est obligatoire.
 - Les cours et les exercices se dérouleront en mode présentiel avec diffusion en ligne, afin que le groupe non présent sur place puisse également suivre les cours depuis son domicile ou un autre lieu.
 - L'affectation aux groupes A ou B a lieu au cours de la semaine civile n°37 le lendemain de la séance d'information, immédiatement avant le début du semestre, et est basée sur les inscriptions aux modules qui sont disponibles à ce moment. Veuillez-vous assurer que vous avez terminé votre sélection de modules jusqu'au 9 septembre 2020 en fin de journée. Les inscriptions ultérieures peuvent entraîner des conflits dans la répartition des groupes. Les cas de fondamentaux en liste d'attente et impératifs seront traités dans les jours qui viennent.
 - L'affectation de groupe en A, B ou C est obligatoire pour tout le semestre, un changement de groupe n'est pas possible.
 - Si vous devez faire partie du groupe C (tout le semestre à distance), nous vous prions de confirmer avec une demande motivée par courriel (master.mse@hes-so.ch).

Concernant les modules de type MAP, ainsi que les modules MA enseignés dans les sites des 5 Hautes Ecoles (HE-ARC, HEIA-FR, HEIG-VD, HEI-VS, HEPIA), le présentiel est encouragé dans la mesure du possible. Les enseignements se dérouleront selon le calendrier régulier et en fonction des besoins spécifiques à chaque module et du respect des règles sanitaires locales. Les professeurs adaptent ainsi leur modalité

d'enseignement et décide d'une possible répartition des étudiants en groupe en l'annonçant à l'avance. Veuillez aussi noter que pour ces modules le mode 100% distanciel ne peut pas être garanti. En cas de problème, veuillez-vous adresser en priorité à l'enseignant en question pour chercher une éventuelle solution selon les impératifs mutuels du moment.

Si la Confédération ou les cantons durcissent à nouveau les mesures, nous examinerons si trois groupes de fréquentation peuvent être organisés ou si l'enseignement doit être complètement modifié pour revenir à l'enseignement à distance.

Nous vous souhaitons un excellent semestre malgré ces circonstances particulières !

Meilleures salutations,

Le bureau MSE HES-SO, Philippe Walther, Valérie Hiertzeler et Philippe Passeraub